

Le Colibri à tête bleue (*Cyanophaia bicolor*)

Le colibri à tête bleue (*Cyanophaia bicolor*) est endémique de la Martinique et de la Dominique. Il est le plus rare des 4 colibris présents en Martinique, cependant, cette espèce est facilement observable sur les massifs de la Montagne Pelée et des Pitons du Carbet. Il existe un dimorphisme sexuel permettant de distinguer le mâle de la femelle. Le mâle est vert aux nuances bleutées, sa tête et sa queue sont bleu roi aux reflets métalliques violacées. La face supérieure de la femelle est grise et verte et la face inférieure tend vers le blanc. La période de reproduction de cette espèce s'étend de avril à juin. Les nids sont coniques, construits entre 1,5 et 3m de hauteur dans la végétation et accueillent le plus souvent deux œufs.



Colibri à tête bleue femelle

© E.Mitchell



Colibri à tête bleue mâle

© C.Gosset

Cette espèce peu commune doit faire face à plusieurs menaces. Une première étude commandée par la DEAL et réalisée par le bureau d'étude Biotope en 2014 a apporté les éléments nécessaires à l'établissement de son statut de conservation. Cette étude s'est basée sur la modélisation de la niche écologique de l'espèce à partir de la corrélation entre les localités avérées de l'espèce et les variables environnementales caractérisant ces localités.

Il en est ressorti que les variables environnementales qui expliquent le plus la présence de colibri à tête bleue sont l'altitude, la pluviométrie et dans une moindre mesure, la distance aux formations forestières. Ainsi, plus l'altitude est importante (>800m), plus la probabilité de présence de l'oiseau est forte et plus les formations forestières sont éloignées, plus cette probabilité de présence chute. Le colibri à tête bleue est donc une espèce forestière d'altitude, pouvant occuper les savanes d'altitude et les formations basses altimontaines mais il est inadapté aux milieux anthropisés de types urbains et agricoles.

D'après cette étude, sa zone d'occupation historique était de 187km². A cette surface est soustraite la portion actuellement urbanisée (28 km²) et donc perdue pour l'espèce. Il en résulte une surface favorable actuelle de 159km². Les menaces identifiées pour la survie de cette espèce sont donc la fragmentation de son habitat entraînant un isolement des populations ainsi que les changements climatiques. En effet, comme pour beaucoup d'espèces d'altitude en Martinique, ces changements climatiques peuvent être à l'origine d'une concentration et en même temps d'un déplacement altitudinal des niches écologiques et donc parallèlement des populations. Les conclusions de cette étude ont donc permis de faire évoluer le statut de conservation de cette espèce désormais classée en danger d'extinction (EN) sur la liste rouge de l'UICN.

Une deuxième étude réalisée par le bureau d'étude Biotope en 2017 a permis d'actualiser la modélisation de la niche écologique de l'espèce. La cartographie produite confirme les secteurs les plus favorables à la présence de l'espèce identifiés en 2014. La zone d'occupation actuelle du colibri à tête bleue est donc estimée à une superficie comprise entre 100 et 160 km². Du fait des difficultés méthodologiques rencontrées, le manque de connaissances sur cette espèce est encore grand, et l'étude précise les principaux sites sur lesquels des mesures de conservation, voire de restauration, pourraient être envisagés.